



**Communiqué de presse
À Lille, le 21 janvier 2021**

Le chiffre à part

73.9 %
des professionnels
de santé affirment
que la crise de la Covid-
19 a dégradé leurs
conditions de travail.

Santé - Sondage

**97.3 % des professionnels de santé témoignent
d'une augmentation de leur souffrance
au travail**

Le collectif Santé en danger a lancé une enquête au sujet de la souffrance au travail à laquelle 1.877 professionnels de santé ont répondu. Les résultats sont sans ambiguïté : ils souffrent ! Pour faire face à cette souffrance, aux difficultés qu'ils rencontrent, beaucoup consultent et pensent à une reconversion.

Depuis sa création, le collectif Santé en danger recueille de nombreux témoignages de professionnels de santé sur le mur de son groupe FB, qui compte désormais quasiment 200 000 membres. L'affluence de ces témoignages lui est apparu comme particulièrement instructif et grave, qu'elle concerne les dysfonctionnements liés à notre système de santé actuel ou les plaintes personnelles des soignants, au bout du rouleau. En lien avec l'association Soins aux professionnels de la santé (SPS), dont la vocation première est de défendre la santé des professionnels de santé, l'idée est née de lancer une enquête dans l'objectif de travailler ensuite à un projet permettant de régler la problématique de la souffrance au travail.

La souffrance au travail augmente

97.3 % des professionnels de santé témoignent d'une augmentation de leur souffrance au travail depuis qu'ils ont commencé à exercer ! 59.8 % fortement, entre 7 et 10, sur une échelle de 0 à 10.

De ce fait 74.6 % d'entre eux ont déjà ressenti l'envie de jeter l'éponge et 46.7 % ont ressenti l'envie de pleurer sans pouvoir s'arrêter.

Seuls 5.3 % des répondants ne se sentent pas concernés par l'envie d'abandonner son poste, par celle de pleurer ou encore, par le stress.

Les difficultés rencontrées sur le lieu de travail sont sources de souffrance

Plus de 55 % des professionnels de santé se sont déjà sentis en difficulté sur le lieu de leur travail ! 33.5 % très fortement, entre 8 et 10, sur une échelle de 0 à 10.

Ils sont seulement 1.6 % à ne pas du tout s'être sentis en difficulté sur le lieu de leur travail.

80.5 % des professionnels de santé sont en difficulté dû à un manque de reconnaissance mais 71.4 % sont aussi en difficulté en raison d'un manque en personnel; 59.5 % à cause de l'augmentation des cadences; 54.1 % du fait d'ingérences liées au management. Ils sont également 30.8 % à subir des difficultés dues à du harcèlement moral.

Seuls 0.4 % des professionnels de santé ne se sentent pas en difficulté.

Conséquences liées à ces difficultés

Les difficultés ressenties au travail poussent 67.1 % des professionnels de santé à envisager une reconversion professionnelle !

De ce fait, 39.9 des répondants ont été amenés à consulter un professionnel : un médecin généraliste (48.1 %), un psychologue (26 %), un psychiatre (11.6 %).

Par ailleurs ils sont 38.8 % à avoir été mis en arrêt de travail; 34.2 % à avoir suivi un traitement médicamenteux.

Les chiffres qui concluent le sondage permettront au collectif Santé en danger d'ouvrir des travaux sur le sujet de la souffrance au travail. 84.5 % des professionnels de santé pensent « qu'être reconnu » pourrait être un facteur de protection face à leur souffrance ! Par ailleurs, 76.6 % pensent qu'être entendus les protégerait de leur souffrance; 64.4 % seraient protégés de leur souffrance si leurs responsables étaient formés aux spécificités rencontrées sur le terrain; 62.6 % pourraient se protéger de leur souffrance, s'ils avaient plus de temps pour échanger avec leurs collègues, leurs amis ou leur famille.

« Les chiffres sont alarmants. Le collectif Santé en danger va mener un projet de grande ampleur qui débouchera sur des propositions. », explique **Sandra Mercier, infirmière coordinateur thérapeutique, membre du collectif Santé en danger**

« En attendant une prise de conscience collective des pouvoirs publics, en particulier de la part du ministère des Solidarités et de la Santé, le collectif Santé en danger va exiger un audit au sein de tous les établissements de santé sur le sujet de la souffrance au travail. En effet, dans ce contexte, comment des soignants dont le mental est ébranlé peuvent-ils assurer les soins des usagers ? », déclare **Thomas Brosset, Chirurgien à Cavillon, membre du collectif Santé en danger**.

A propos du collectif Santé en danger

Fondé par le médecin anesthésiste-réanimateur Arnaud Chiche le 27 juillet 2020, Collectif Santé en danger est aujourd'hui une association loi 1901 qui compte plus de 9 175 adhérents. Le collectif Santé en danger, qui possède une antenne représentative par région, défend la parole et les revendications de l'ensemble des professionnels de santé, du privé comme du public; Dénonce les dysfonctionnements de notre système de santé actuel ; Revendique l'organisation d'un Ségur 2 et écrit la Santé de demain. Son groupe Facebook qui accueille 199 666 membres, relaye d'innombrables témoignages.

<https://www.facebook.com/groups/287566348977590/>

www.collectif-sed.org/

Contact presse

Sandra Mercier - Membre du CA Collectif Santé en danger - Tél. : 07 61 37 19 17

Virginie Hunzinger – Consultante RP - Tél. : 06 10 34 52 81

Méthode et données clés

Le sondage a été réalisé du 26 novembre 2020 au 10 janvier 2021, via un questionnaire disponible en ligne sur le site Drag'n Survey (Résultats complets du sondage, [ici](#)).

1.877 professionnels de santé en France* y ont répondu (pas uniquement des membres du collectif Santé en danger). 98.6 % sont français, des salariés (86.1 %), des professionnels du paramédical (76.3 %), en très grande majorité des femmes (91.1 %), ayant entre 36 et 50 ans (55.3 %).

67 % d'entre eux travaillent au contact des adultes et possèdent une ancienneté de plus de 15 ans (57.5 %).

*Répartition géographique des répondants

Régions	Décompte	En %
Auvergne-Rhône-Alpes	328	17,47
Hauts-de-France	263	14,01
Sans réponse	205	10,92
Grand Est	187	9,96
Occitanie	150	7,99
Nouvelle-Aquitaine	138	7,35
Île-de-France	129	6,87
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100	5,32
Normandie	74	3,94
Bourgogne-Franche-Comté	72	3,83
Bretagne	66	3,51
Centre-Val de Loire	65	3,46
Pays de la Loire	63	3,35
DROM	22	1,17
Corse	14	0,74
Plusieurs régions	1	0,05
Total	1877	100